



poursuite pour insulte

Par **pa**, le **18/12/2019 à 16:27**

bonjour, je me suis rendu dans un bureau de poste avec mon épouse le bureau était fermé mais comme la devanture est verre nous avons vu une personne entrain de travailler. nous avons sonné comme de coutume pour que la porte nous soit ouverte croyant qu'il était l'heure. la personne a fait un geste de la main du type (vous magacé) puis a disparu dans un bureau. une minute plus tard j'ai à nouveau sonné et quelques instants plus tard la personne est réapparu s'est dirigé vers nous puis est entrée dans un bureau à côté de la porte. à ce moment j'ai dit à mon épouse " mais elle est (con) ou quoi" est la porte s'est ouverte nous sommes entrés sans rien dire et la personne nous a alors dit à voix très haute. (alors c'est moi qui qsuit c..) ce à quoi je n'ai pas répondu. deux jours plus tard j'ai reçu une onvocation de la direction du bureau de poste me disant entre autre: vous avez agressé et insulté un membre du personnel dans mon bureau de poste etc. suis dans mon tort ? dois-je me rendre à cette convocation? Est-ce que je risque quelque choses en cas de plainte? Etant entendu que j'étais à l'extérieur et que je ne me suis adressé à ersonne d'autres que mon épouse. Merci de votre réponse afin de ne pas effrayer mon épouse je ne souhaite pas être consulté par téléphone, mais uniquement par mail

Par **morobar**, le **18/12/2019 à 17:46**

Bonjour, deux jours plus tard j'ai reçu une onvocation de la direction du bureau de poste me disant entre autre: ET votre cafetier il vous convoque aussi ? suis dans mon tort ? Avant l'heure ce n'est pas l'heure. N'importe quel crétin est en mesure de comprendre cela. je ne souhaite pas être consulté par téléphonern Classez cette affaire sans suite, ne vous rendez pas à

la "convocation" du directeur de la Poste, certainement gréviste en ce moment et à l'avenir
soyez poli avec ceux dont vous attendez un service ou une prestation.rnrnA commencer par
moi.

Par **pa**, le **19/12/2019** à **14:13**

merci de vos réponses